



NATIVE WOMEN'S
ASSOCIATION OF CANADA

L'ASSOCIATION DES FEMMES
AUTOCHTONES DU CANADA



Raconter l'histoire de Gladys

Depuis des années, les communautés attirent l'attention sur le nombre élevé de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées au Canada. C'est un honneur pour l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) de travailler avec les familles des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées, afin de faire connaître l'histoire de leurs chères disparues. Les familles sont aussi invitées, en racontant ces histoires, à partager leur expérience du système de justice, des médias, des services aux victimes et d'autres soutiens institutionnels et communautaires.

Raconter des histoires est un moyen d'enseigner et d'apprendre. Les histoires que les membres des familles partagent avec nous tous visent à sensibiliser, éduquer et promouvoir le changement. C'est pour honorer leurs filles, leurs sœurs, leurs mères et leurs grand-mères perdues par la violence qu'ils ont raconté ces histoires, et pour rappeler le souvenir de celles qui n'ont pas encore été retrouvées. C'est ce que leurs histoires nous disent.

Satellite Office

1 Nicholas Street, 9th Floor, Ottawa, ON K1N 7B7
T 613.722.3033 or 1.800.461.4043 F 613.722.7687

Head Office

Six Nations of the Grand River,
1721 Chieftswood Road, P.O. Box 331, Ohsweken, ON N0A 1M0

Pour l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), c'est un honneur que de collaborer avec les familles de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées pour faire connaître l'histoire de leurs chères disparues. Consulter le site Web de l'AFAC, à l'adresse : www.nwac.ca pour voir toutes les histoires qui nous sont racontées, ou pour obtenir plus d'information sur ce travail.



Un parcours pour la justice : l'histoire de Gladys Tolley

Gladys Tolley était une mère, une grand-mère et une arrière-grand-mère aimante de la Première nation des Anishinabeg de Kitigan Zibi. Née le 9 août 1940 à Maniwaki, au Québec, la ville voisine de la réserve, elle était la fille de Gabriel Cayer et Agnes Stevens. Elle manque énormément à la grande famille qu'elle a laissée derrière elle, qui compte six enfants, 18 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Le 5 octobre 2001, Gladys a été frappée à mort par une voiture de police de la Sûreté du Québec (SQ), en face de chez elle, le long de la route qui traverse Kitigan Zibi. En attirant l'attention sur les problèmes que présente l'enquête de la police et le rapport qui a été fait par la suite au sujet de l'incident, les membres de la famille de Gladys réclament du gouvernement du Québec une enquête indépendante sur la mort de leur chère disparue.

Gladys était l'aînée de sa famille, elle était suivie de trois frères et deux sœurs. Elle a fréquenté l'école de Maniwaki, jusqu'à ce qu'elle décroche pour aider sa mère à s'occuper des autres enfants. Jeune femme, Gladys était trilingue; elle parlait l'algonquin, l'anglais et le français. Un de ses passe-temps favoris était d'écouter de la musique. Gladys s'est mariée, d'abord à John Tolley et par la suite à Xavier (Soup) Tolley, et elle a eu six enfants : Shirley, Bridget, Carol, Dean, Rebecca et Neil.

Gladys était un soutien solide pour sa famille. Elle allait régulièrement à l'église et travaillait comme fille de chambre avec sa mère. « C'était une des choses qu'elle aimait vraiment faire, nettoyer les chambres à l'hôtel; elle y a travaillé quelques années », se souvient la fille de Gladys, Bridget. « Ensuite, elle rentrait à la maison, passait la soirée avec sa famille, sortait faire des tours d'auto. C'est ce qu'elle aimait le plus, les randonnées en auto. »

Gladys a vécu à Kitigan Zibi toute sa vie. Elle aimait les plaisirs simples de son coin de pays, aller dans le bois surtout. « C'était le temps qu'elle préférait », dit Bridget. « Elle aimait vraiment beaucoup aller à la chasse et à la pêche, et simplement conduire et regarder tous les animaux. Des choses comme ça. Et elle s'occupait de ses enfants et de sa famille. »

Bridget se souvient de sa mère comme d'une personne très aimante et très sensible. Elle ne l'a jamais vue fâchée et ne l'a jamais entendue crier après qui que ce soit. Gladys avait toujours l'air de bonne humeur. « Je me suis toujours demandé, 'Qu'est-ce qu'elle a qui ne va pas' », se souvient Bridget, sourire aux lèvres. « Tout le monde se fâche de temps en temps, mais Maman

C'est un honneur pour l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) de travailler avec les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées pour faire connaître l'histoire de leurs chères disparues. Pour voir toutes les histoires qui nous sont racontées, ou pour obtenir plus d'information sur ce travail, consulter le site Web de l'AFAC, à cette adresse : www.nwac.ca.

n'avait pas une once de malice. Bridget dit que Gladys aimait tout le monde. Elle accueillait tout le monde dans sa maison, qui que ce soit. « C'était une femme à la voix douce, qui était très, très heureuse » de conclure Bridget.

Un de ses souvenirs favoris de sa mère est la réunion familiale de 1996. Cassandra, la petite-fille de Bridget et l'arrière-petite-fille de Gladys, était née quelques années auparavant et Bridget a décidé d'organiser une réunion familiale. C'était une occasion importante pour la famille, parce que cinq générations de femmes y étaient rassemblées : Agnes, la mère de Gladys, Gladys et sa fille Bridget, sa petite-fille Charlene et son arrière-petite-fille Cassandra. La réunion a eu lieu dehors, sur un lopin de terre près du domicile de certains membres de la famille. « J'ai organisé cette grande fête et j'ai invité toute la famille et ils sont tous venus », se souvient Bridget. « Nous avons pris de belles photos et je me souviens très bien du sourire de ma mère et de ma grand-mère. Elles étaient si heureuses. »

Les membres de la famille ne savaient pas que c'était une des dernières fois qu'ils seraient réunis. La mère de Gladys, Agnes, est décédée en 1998. Trois semaines plus tard, la plus jeune sœur de Gladys, Della, est morte dans un accident d'auto. L'année suivante, le mari de Gladys, Xavier, est mort. En si peu de temps, Gladys se retrouvait privée de la présence de plusieurs des personnes qu'elle aimait et avec qui elle partageait sa vie. Ces temps difficiles ont fait remonter d'autres souvenirs tristes à la surface. Gladys se souvenait des deux frères qu'elle avait perdus quand elle n'avait que 16 ans. Son deuxième frère, Camille, est mort dans un accident d'auto en 1983. Après la perte de tant de ses êtres chers, Gladys a sombré dans la dépression et s'est tournée vers l'alcool pour l'aider à supporter le chagrin.

Le 5 octobre 2001, vers 23 h 30, Gladys a été frappée par une voiture de patrouille de la SQ sur l'autoroute 105 et elle en est morte. Elle avait 61 ans. Plus tôt ce soir-là, Gladys avait rendu visite à sa fille, qui vivait de l'autre côté du chemin. En rentrant chez elle, Gladys traversait la route à deux voies lorsqu'elle a été frappée par la voiture de police. C'est ainsi que Gladys a quitté ce monde pour aller retrouver son Créateur.

La série d'événements qui a suivi l'accident a laissé les membres de la famille perplexe au sujet de l'enquête menée sur les lieux de l'accident et des rapports qui ont suivi. Ce qu'ils trouvent particulièrement troublant, c'est le manque d'objectivité pendant toute la durée de l'enquête. L'agent qui est venu faire enquête sur les lieux était le frère de celui qui conduisait la voiture qui a frappé Gladys. Bridget fait remarquer aussi que la famille est préoccupée par des questions de champ de compétence. « C'est arrivé dans la réserve, et au lieu d'appeler le Service de police de Kitigan Zibi d'abord, ils ont appelé leur propre poste de police », dit Bridget. « Ils n'ont appelé la police de Kitigan Zibi que plus tard. À mon avis, l'affaire relevait du Service de police de Kitigan Zibi, et en plus, c'est la SQ qui a tué ma mère. La SQ n'aurait jamais dû approcher des lieux, surtout les deux frères. » Le Service de police de Montréal a été appelé aussi, mais il leur a fallu environ huit heures pour arriver et quand ils y sont finalement parvenus, il n'y avait plus rien.

C'est un honneur pour l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) de travailler avec les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées pour faire connaître l'histoire de leurs chères disparues. Pour voir toutes les histoires qui nous sont racontées, ou pour obtenir plus d'information sur ce travail, consulter le site Web de l'AFAC, à cette adresse : www.nwac.ca.

De plus, Bridget était bouleversée par la manière dont on s'est occupé du corps de sa mère. Elle se souvient que lorsque la sœur de sa mère est décédée dans un accident d'auto, près de l'endroit où Gladys a été frappée, son corps a été transporté à l'hôpital où le décès a été constaté. « Quand c'est arrivé à ma mère, pour une raison ou pour une autre, la SQ est allé chercher le médecin à l'hôpital et l'a amené sur les lieux de l'accident. Il a constaté le décès sur la route, puis la SQ a reconduit le médecin à l'hôpital », de dire Bridget. « Pourquoi? Pourquoi n'ont-ils pas simplement transporté le corps à l'hôpital, comme ils font d'habitude? » Une fois le décès de Gladys constaté, le salon funéraire de la ville voisine de Maniwaki est venu chercher le corps et l'a transporté directement au salon funéraire. Le propriétaire du salon funéraire a dit à Bridget par la suite que c'était la première fois qu'un corps était transporté directement au salon funéraire. À son avis, ce n'était certainement pas la façon de faire habituelle.

La nuit de l'accident, il y avait au moins 10 agents de la SQ sur les lieux et au moins cinq agents du Service de police de Kitigan Zibi. Avec autant de policiers sur place, Bridget se demande comment l'enquête a pu être aussi mal menée. Elle s'est sentie flouée par la police de sa communauté. Au lieu de protéger le corps de Gladys, elle dit qu'ils sont allés dans la maison de sa mère pour prendre des photos de bouteilles de bière sur la table. La police et le coroner ont utilisé ces photos par la suite pour déduire que l'alcool était la cause principale de la mort de Gladys, exonérant ainsi de toute responsabilité l'agent qui était au volant de la voiture de patrouille. Les membres de la famille de Gladys croient que, parce que Gladys était une femme autochtone et qu'elle avait bu la nuit où elle a été tuée, la SQ n'a pas suivi les lignes directrices normales pour faire enquête sur sa mort et qu'elle n'a pas fait preuve du respect qui aurait été accordé à une personne non autochtone.

Après le décès de Gladys, la famille n'a reçu aucune communication des services de police qui avaient participé à l'enquête. « Ils ne m'ont pas parlé du tout », dit Bridget. « Aujourd'hui, encore, ils ne m'adressent jamais la parole. Sept ans se sont écoulés. J'attends encore. » La police a mis officiellement fin à l'enquête trois mois plus tard, le 8 février 2002, mais personne n'en a informé la famille. « Ils ne me l'ont pas dit », ajoute Bridget. « Ils ne l'ont pas dit à ma famille. Ils ne nous ont rien dit. »

Au contraire, Bridget a appris que l'enquête sur la mort de sa mère était close lorsque son téléphone a sonné, un jour de novembre 2002. C'était un reporter du journal *Le Droit* qui appelait. Il écrivait un article sur la mort de Gladys et celle d'un homme non autochtone qui avait perdu la vie à Kitigan Zibi dans une poursuite de la SQ, et il voulait savoir ce que pensait Bridget du fait qu'on avait mis fin à l'enquête des mois plus tôt. Le reporter ne se doutait pas qu'il apprenait la nouvelle à la famille de Gladys. « C'était bouleversant. Alors c'est là que j'ai fait appel à un avocat », de dire Bridget.

En l'absence de communication de la police, Bridget a décidé de prendre l'initiative au nom de sa famille pour obtenir et examiner les rapports de la police et du coroner au sujet de la mort de sa mère – mais elle s'est heurtée à un obstacle. Malgré le fait que les rapports de police sont habituellement ouverts aux familles une fois que l'enquête est close, Bridget a dû faire appel à cinq ou six avocats avant d'obtenir les rapports. Après avoir passé beaucoup de temps à fouiller

C'est un honneur pour l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) de travailler avec les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées pour faire connaître l'histoire de leurs chères disparues. Pour voir toutes les histoires qui nous sont racontées, ou pour obtenir plus d'information sur ce travail, consulter le site Web de l'AFAC, à cette adresse : www.nwac.ca.

l'information, Bridget a trouvé des contradictions et des anomalies. Un rapport disait que Gladys était à quatre pattes quand elle a été frappée, mais l'agent qui conduisait la voiture avait dit qu'il l'avait prise pour une affiche. « Une affiche aussi grande que moi », dit Bridget, en indiquant sa haute taille. Qu'est-il réellement arrivé? Le voisin de Gladys a été le premier arrivé sur les lieux, et pourtant, il n'est pas question de lui dans le rapport de police. « C'est comme s'il n'avait jamais existé », dit Bridget. « Pourquoi? » Une agente de la SQ était sur les lieux dès le début, mais elle n'est pas mentionnée dans le rapport de police, pas plus qu'il n'est question d'information qu'elle aurait donnée. Là aussi, Bridget en est réduite à demander : « Pourquoi? »

Bridget a été choquée surtout d'apprendre ce que la police indiquait comme les causes de la mort de sa mère : « C'était tout simplement incroyable, je ne pouvais pas y croire. Ils ont dit que le premier facteur était la négligence d'un piéton et le second, l'alcool. Et c'est le frère du policier qui a frappé ma mère qui a rédigé ce rapport. » Bridget et sa famille sont bouleversés par la manière dont la police semblait considérer le fait que Gladys avait bu le soir de sa mort et l'utilisait pour absoudre de sa responsabilité l'agent qui était au volant de la voiture de patrouille. D'autres éléments du rapport sur l'incident semblaient incomplets et mal informés. Bridget poursuit en disant : « C'était incroyable, toutes les erreurs que contenaient ces rapports. Les heures, les dates, l'endroit, tout était erroné. Ils avaient différentes adresses. Tout. Tout. »

Le rapport du coroner a été produit le 28 juin 2002. Chose inquiétante, la famille a appris que le coroner avait rédigé son rapport sans avoir jamais vu le corps de Gladys. Il avait utilisé des lambeaux d'information tirés du rapport de police et confirmé l'affirmation de la police selon laquelle l'alcool avait causé la mort de Gladys. Encore une fois, les membres de la famille de Gladys avaient le sentiment que la mort de leur être cher était traitée selon des normes différentes. « Il y a un coroner à Maniwaki, juste à côté, mais ils ne l'ont pas appelée », fait remarquer Bridget. « Ils ont appelé un coroner qui était à une heure et demie de là et qui n'a jamais vu le corps. »

Malgré tout ce que sa famille a enduré, Bridget garde son sens de l'humour. « Après avoir lu les rapports de police et tout, je me suis dit : ils ne diront jamais de moi que je suis une Indienne soûle. Ils pourront me tuer, mais je ne serai pas soûle », dit Bridget, mi-figue, mi-raisin. « J'ai une longueur d'avance sur eux, maintenant. Ils ont perdu un de leurs 'Indiens soûls' »

Les membres de la famille de Gladys s'efforcent maintenant de trouver des réponses à leurs questions au sujet de la mort de leur belle maman, grand-maman et arrière-grand-maman. Bien qu'ils aient obtenu certaines réponses, en voici qui sont encore en tête de liste : Les procédures normales ont-elles été respectées pendant toute la durée de l'enquête sur la mort de Gladys? La SQ a-t-elle des politiques interdisant à ses agents de faire enquête au sujet d'un des leurs? S'il existe de telles politiques, pourquoi n'ont-elles pas été observées? Pourquoi les agents peuvent-ils faire enquête sur des incidents impliquant des membres de leur propre famille au sein du service de police? Pourquoi le Service de police de Kitigan Zibi n'a-t-il pas tenu le rôle principal dans l'enquête, compte tenu du fait que l'accident avait eu lieu dans son secteur de compétence? Pourquoi la police n'a-t-elle pas communiqué avec la famille de Gladys? Et, ce qui est plus important encore, pourquoi la mort de Gladys n'a-t-elle pas été traitée avec dignité et respect?

C'est un honneur pour l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) de travailler avec les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées pour faire connaître l'histoire de leurs chères disparues. Pour voir toutes les histoires qui nous sont racontées, ou pour obtenir plus d'information sur ce travail, consulter le site Web de l'AFAC, à cette adresse : www.nwac.ca.

Beaucoup des questions de la famille de Gladys pourraient trouver réponse dans une conversation honnête avec la police, ce à quoi les membres de la famille savent qu'ils ont droit et qu'ils auraient dû obtenir il y a longtemps. Pourtant, un des obstacles auxquels ils se sont heurtés est le refus de la police de leur parler à quelque titre que ce soit. Les membres de la famille de Gladys sont d'avis que, parce que Gladys était une femme autochtone qui avait consommé de l'alcool avant d'être tuée, les policiers n'ont pas traité l'enquête sur sa mort avec le professionnalisme dont ils auraient fait preuve pour une autre personne. Ils pensent que le fait que les policiers n'aient pas voulu leur parler pourrait indiquer que les réponses aux questions apparemment simples de la famille jetteraient le discrédit sur eux.

Après des années de tentatives infructueuses de parler à la police et au coroner au sujet de la mort de Gladys, Bridget, au nom de sa famille, a décidé de rendre publiques l'histoire de sa mère et la recherche de la famille en quête de réponses. Bridget a raconté cette histoire à l'occasion de beaucoup d'événements communautaires, y compris des veilles, dans des groupes de discussion et sur la Colline du Parlement. La quête de Bridget, qui cherchait un moyen d'honorer la mémoire de sa mère, l'a motivée à organiser la première veille de Sœurs par l'esprit, le 4 octobre 2006; l'esprit qui animait l'évocation du souvenir de Gladys et de plus de 582 femmes et filles autochtones disparues et assassinées au Canada a inspiré 72 collectivités à travers le pays à tenir leurs propres veilles de Sœurs par l'esprit, le 4 octobre 2009. La famille de Gladys veut que son histoire soit connue et espère que le fait de faire la lumière sur ces injustices contribuera à la préparation d'un meilleur avenir pour ses arrière-petits-enfants et les générations à venir.

Avec l'appui de huit organisations et communautés – la Première Nation des Anishinabeg de Kitigan Zibi, le Conseil tribal des Anishinabeg de la nation algonquine, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, l'Assemblée des Premières Nations, les Femmes autochtones du Québec, l'Association des femmes autochtones du Canada, Amnistie internationale (division canadienne francophone) et Amnesty International Canada – Bridget et sa famille réclament une enquête indépendante sur la mort de Gladys Tolley. Le fond du problème est simple, de dire Bridget, « je veux seulement savoir ce qui est arrivé à ma mère, et j'ai le droit de savoir. »

Mise à jour :

En avril 2010, le gouvernement du Québec a rejeté la demande des membres de la famille de tenir une enquête indépendante sur la mort de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère. Frustrée et déçue, Bridget ne renonce toutefois pas. Elle fait partie de plusieurs groupes de justice sociale au Québec et dit que la famille continuera de lutter pour obtenir le respect, la dignité et des réponses à ses questions. Pour la justice, pour Gladys.

C'est un honneur pour l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) de travailler avec les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées pour faire connaître l'histoire de leurs chères disparues. Pour voir toutes les histoires qui nous sont racontées, ou pour obtenir plus d'information sur ce travail, consulter le site Web de l'AFAC, à cette adresse : www.nwac.ca.